

communiqué de presse

Maurice Perrion annonce la mobilisation pleine et entière de la Communauté de communes du Pays d'Ancenis afin d'endiguer la nouvelle vague de COVID-19

À la suite de l'annonce de reconfinement par le Président de la République et face à la nouvelle vague de l'épidémie de la COVID-19, le Président de la COMPA, Maurice PERRION, annonce la mobilisation pleine et entière de la collectivité dans cette nouvelle épreuve.

Selon Maurice PERRION, « la première des priorités est de préserver la santé de nos concitoyens sur le territoire du Pays d'Ancenis. En effet, il est de ma responsabilité de Président de la Communauté de communes, aux côtés des maires, de protéger la population et notamment les personnes les plus fragiles. Plus que jamais, l'heure est à la solidarité et la responsabilité collective pour lutter contre cette épidémie. Mes pensées vont aux malades, bien sûr, mais aussi à tous les professionnels de santé sur l'ensemble du territoire du Pays d'Ancenis, qui œuvrent au quotidien dans la prise

en charge des patients COVID, et ce malgré la fatigue accumulée lors de la première vague épidémique.

Dans cette période difficile et inédite, la nouvelle équipe intercommunale et les agents sont très mobilisés afin d'accompagner les citoyens dans ce nouveau confinement et d'assurer la continuité des services publics essentiels comme les transports scolaires, la collecte des déchets ou encore l'assainissement.

En application des nouvelles mesures sanitaires gouvernementales, certains équipements publics gérés par la Communauté de communes seront fermés au public dès vendredi jusqu'à nouvel ordre, à savoir, l'ensemble des bibliothèques du réseau Biblio'fil et le centre aquatique Jean Blanchet à Ancenis-Saint-Géréon. Les événements resteront évidemment annulés et c'est un nouveau coup dur pour le monde culturel et sportif, qui ont déjà subi de plein fouet les conséquences de la première vague.

Cependant, les services de la COMPA et l'Espace Entreprendre seront ouverts aux horaires habituels et l'Espace Multimédia sera accessible sur rendez-vous.

Je rappelle aussi l'importance de concilier cet impératif sanitaire et le maintien de la vie économique, qui fait du Pays d'Ancenis, un territoire exceptionnel, innovant et dynamique. La vie économique et sociale doit être maintenue à minima pour éclairer un avenir encore incertain. Le reconfinement ne sera pas sans impact pour les petits commerces de proximité et accentuera davantage la crise dans la crise.

Des mesures d'urgence seront prises comme la reconduction des mesures de soutien à nos entreprises et associations ou encore la mise en place d'une plateforme numérique favorisant la vente en ligne pour les commerces et producteurs de proximité du territoire du Pays d'Ancenis, en partenariat avec la Région des Pays de la Loire.

Nous devons rester optimistes, le Pays d'Ancenis a connu des épreuves et s'en est toujours relevé. La Communauté de communes prendra toutes ses responsabilités, et, je proposerai à l'ensemble des conseillers communautaires de travailler sur l'élaboration et l'adoption d'un plan plus large et ambitieux de soutien à l'économie locale. Enfin, j'appelle à la responsabilité collective en faveur du strict respect des gestes barrières et de ces nouvelles mesures sanitaires gouvernementales ».

Pour suivre l'actualité du Pays d'Ancenis :

www.pays-ancenis.com et rendez-vous sur Facebook (COMPA44150)